

TEXTE ACTION

PAS DE VACANCES POUR LA MOBILISATION !

Les politiques menées actuellement, dans la continuité de celles menées depuis 30 ans, portent la double empreinte « Macron » : un objectif, la libéralisation générale de pans entiers de la société (diminution de la dépense publique, privatisations) au service de quelques-uns et au détriment de la majorité ; et une méthode : renforcer le dirigisme de l'État et affaiblir les corps intermédiaires, en particulier le mouvement syndical, en conjuguant un discours démagogique sur la concertation avec une politique du fait accompli qui place les syndicats au pied du mur, et en empilant les « réformes » dans le but d'asphyxier toute perspective de mouvement social. Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, du travail, le seul credo du gouvernement est de renvoyer chacun à sa propre responsabilité, en méprisant toutes les garanties collectives et les solidarités. La réforme proposée à la SNCF est symptomatique à ce titre car mue par deux principes exclusifs : la rentabilité et la concurrence. Ce filtre libéral de la rentabilité au détriment de l'utilité sociale n'épargne pas la Fonction Publique, avec les projets affirmés de remise en cause de nos statuts et de nos retraites. La suppression de 120000 postes de fonctionnaires (70000 dans la territoriale, 50000 dans la Fonction Publique d'Etat), qui figurait au programme du candidat Macron, a été réaffirmée comme un objectif prioritaire. Ministre, ce dernier avait déjà déclaré souhaiter appliquer au secteur public les méthodes de management du privé et « assouplir » le modèle social des fonctionnaires (individualisation des salaires, recul des droits syndicaux). L'éducation n'est pas épargnée, après la réforme des universités qui organise la sélection, le ministère veut passer en force sur le bac et le lycée. Le SNES, avec sa fédération, mettra en lumière la cohérence de ces attaques. Notre objectif premier est de faire comprendre comment la dégradation de conditions d'exercice et comment les réformes récentes ou en cours participent de la remise en cause de nos statuts et du service public d'éducation.

Le SNES-FSU est solidaire de la lutte de la coordination des hôpitaux ruraux. Il soutient les luttes des syndicats cheminots et exige le retrait des projets de réforme du rail.

Le SNES-FSU soutient la journée d'actions interprofessionnelle du jeudi 19 avril 2018.

Le congrès du SNES-FSU adresse un message de soutien aux étudiants en lutte. A l'Université Toulouse J. Jaurès, où les étudiants contestent depuis 3 mois aussi bien la fusion des universités que la mise en place de ParcoursSup, le gouvernement a pris la décision rarissime et brutale de dissoudre les conseils centraux élus, de démissionner le Président sortant et de nommer un administrateur provisoire. Le gouvernement a donc choisi de répondre par la méthode forte aux revendications des étudiants, plutôt que par le dialogue. A Montpellier s'est produite une agression d'étudiants, probablement par un groupe d'extrême droite soutenu par le doyen de l'Université, ainsi qu'à Lille, Bordeaux, Grenoble, Tours, Strasbourg. Ce climat de violence politique dans un contexte de montée et de banalisation des idées d'extrême droite est extrêmement inquiétant. Le SNES soutient toutes les victimes de ces violences et appelle à la vigilance et au soutien actif de la part de toutes les organisations syndicales, associatives et politiques qui partagent ce combat : voir motion jointe.

De même, dans certains lycées, des pressions et menaces inacceptables sur des lycéens mobilisés ont été exercées. C'est pourquoi notre campagne doit exprimer son soutien et sa solidarité envers les lycéens et lycéenne, étudiants et étudiantes mobilisés

Le SNES-FSU appelle à la poursuite de la lutte des retraités dans le cadre unitaire du groupe des neufs. Il appelle les actifs à se mobiliser pour le pouvoir d'achat des pensions, salaire continué faisant pleinement partie de la rémunération du travail.

Fonction publique

Dans la Fonction publique, la FSU cherchera l'unité pour que des actions diversifiées soient menées pour contrecarrer les projets gouvernementaux de casse des statuts : déclaration intersyndicale, organisation de meetings et réunions unitaires sur les services publics. Dans ce cadre, la FSU soutient et est partie prenante de l'initiative de forum avec la Convergence des Services publics à Tours le 7 avril. Pour aller plus loin, le SNES-FSU appelle les organisations syndicales de transformation sociale à prendre l'initiative d'un forum social ouvert à toutes les forces progressistes, qu'elles soient syndicales, associatives, intellectuelles ou politiques, pour élaborer dans l'unité une plate-forme de revendications et d'actions, et ainsi contribuer à rouvrir de nouvelles perspectives d'alternatives économiques et sociales. Dans le cadre de l'intersyndicale de la Fonction publique, réunie le 3 avril, il mandate la FSU pour qu'une décision rapide d'action soit prise au plus tard début juin, sous la

forme d'une journée de grève puis d'une manifestation nationale. Il y organisera la visibilité des problématiques éducatives. Sans attendre les annonces du gouvernement sur la prochaine réforme des retraites, il s'engage dès maintenant dans une campagne de formation, de sensibilisation et d'élaboration de propositions alternatives offensives pour le droit de tous au maintien de son niveau de vie après la période d'activité.

Le SNES-FSU lance une campagne contre la remise en cause du rôle des CAP et des CHSCT pour expliquer aux collègues que c'est une attaque contre leurs droits et que cela entraînerait en particulier un renforcement de la gestion autoritaire et discrétionnaire des personnels. Elle doit se décliner avec un matériel national spécifique (affiches, tracts, autocollants, supports numériques). Ce matériel permettra aussi d'alerter la profession sur l'importance et les enjeux pour nos métiers d'une mobilisation réussie pour la défense des services publics et des statuts des personnels. Cette thématique devra dès maintenant être inscrite dans la campagne des élections professionnelles. La question des statuts actuellement posée pour les cheminots doit nous inciter à soutenir leur lutte et à mettre en avant, pour ce qui nous concerne, la défense du statut en général et celui de 2014 pour les personnels d'enseignement en particulier. Le SNES-FSU continue aussi de mobiliser les personnels titulaires et non-titulaires pour obtenir un plan de titularisation, à rebours des annonces du gouvernement de recours accru au contrat.

Éducation

Psychologues de l'éducation

Déjà repoussée en 2003 et 2013, la régionalisation de l'orientation scolaire menace à nouveau.

L'État s'apprête aujourd'hui à céder l'ONISEP et les DRONISEP aux régions, se dessaisissant ainsi de l'information sur les formations et les ressources de la formation initiale, et rompant ainsi l'égal accès à l'information sur tout le territoire.

Les CIO seraient également transférés, privant les établissements scolaires, les familles et les élèves d'un lieu d'accueil et d'observation qui leur est dédié. C'est encore un service public qui risque de disparaître. Les Psy-EN-EDO seraient nommés dans les EPLE, l'avenir des DCIO est incertain.

Le SNES s'oppose à ce projet destructeur appelle les collègues à se mobiliser, et mettra tout en œuvre pour le faire échouer.

Éducation prioritaire

Les inégalités scolaires continuent de se creuser sans faire l'objet d'aucune préoccupation de la part du gouvernement. Dans l'immédiat, le SNES-FSU rappelle sa demande de classement en éducation prioritaire de l'ensemble des établissements de Guadeloupe, La Réunion, de Mayotte et l'ouverture du classement aux COM du Pacifique. Dans la perspective de l'élaboration de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, le SNES-FSU mobilisera les collègues dès la rentrée 2018 pour obtenir une carte de l'éducation prioritaire rénovée et élargie, à hauteur des besoins de chaque Académie, établie sur des critères nationaux intégrant les lycées, permettant à tous les établissements concernés d'avoir accès aux conditions les plus favorables, en termes de moyens, de conditions de travail, de carrières et de rémunérations des personnels. Il soutiendra les établissements sortant de l'EP dans leurs luttes légitimes

Il soutiendra les mobilisations des UPE2A.

Réforme du bac et du lycée.

Les projets de réforme du bac et de grilles confirment ce que nous craignons de l'évolution des séries générales et technologiques. Suppression des séries générales, maintien des séries technologiques mais avec une diminution du nombre de spécialités, diminution des moyens horaires à hauteur de deux heures enseignant par classe en moyenne, non fléchage des moyens de dédoublement...

Les enseignements d'exploration de seconde, sont transformés en options facultatives (excepté PFEG qui est supprimé), limitées à une option « générale » et un technologique. Ainsi les élèves auront moins de possibilité d'enrichir leur formation et ils n'auront plus aucune motivation pour découvrir les enseignements technologiques. C'est pour le ministère un formidable gisement de postes et à terme un risque de disparition pour les enseignements optionnels à faible diffusion et pour les séries technologiques. Le ministère n'apporte aucun moyen supplémentaire pour les enseignements où les jeunes éprouvent le plus de difficulté : c'est le cas dans la série STMG qui reste sous dotée par rapport aux autres séries technologiques, des langues vivantes... et de tous les enseignements qui réclament des moyens spécifiques.

Dans la voie générale, les mathématiques disparaissent du tronc commun, ouvrant la possibilité à des parcours « scientifiques » sans formation en mathématique. Les parcours risquent d'être encore plus déséquilibrés que les

actuelles séries générales, sans parler de l'évaluation au bac qui va se complexifier à l'envie et détruire la référence d'un diplôme national.

Le ministère a abandonné la semestrialisation et la modularisation des formations. Il conserve les séries technologiques et leur reconnaît une certaine spécificité .

Ces projets restent inacceptables même si quelques évolutions résultent de l'implication de notre syndicat et des relais que nous avons pu trouver dans la profession pour faire la démonstration des effets délétères des projets initiaux de réforme.

La voie professionnelle est elle aussi fortement attaquée par le développement de l'apprentissage et le transfert aux CFA de pans entiers de la formation initiale. Favoriser l'apprentissage prébac renforcera la sélection sociale.

Le SNES expliquera la cohérence entre les attaques actuelles contre les lycées et le bac et la réforme du collège qui met à mal la cohérence du second degré pour entraîner toute la profession dans la bataille. Il nous faut continuer à expliquer et à convaincre, réunir plus largement, enseignants, parents d'élèves, nous mettre en relation avec les associations de spécialistes, les chercheurs, et tous ceux qui peuvent nous entendre afin de construire un large mouvement permettant de mettre un frein à l'appétit réformatrice du gouvernement Macron. Car nous pouvons y arriver, et seul le SNES-FSU pourra et devra se féliciter d'avoir tenu tête au gouvernement sur les questions du second degré.

Parcoursup, bac, lycée : ces réformes sont conçues dans une même logique de sélection des élèves conduisant à évincer de l'enseignement supérieur les plus fragiles socialement. Le SNES-FSU continue de défendre le baccalauréat, examen national et anonyme, premier grade universitaire ouvrant droit aux poursuites d'étude à l'Université, poursuit son travail d'analyse et d'information aux collègues, produit du matériel en direction des collègues comme des familles. L'objectif du SNES-FSU est de se mobiliser pour le retrait des réformes du baccalauréat et du lycée. La mobilisation exige que la profession s'empare largement de ce sujet. Dans ce contexte particulier, le SNES-FSU informera régulièrement et rapidement les collègues de l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension des enjeux et du rôle du SNES dans les évolutions de ce dossier depuis le début.

Le SNES soutient la mobilisation appelée par le SNESup dans les Universités le 10 avril.

Action

Mettre en échec ces réformes, lutter contre les restrictions budgétaires qui obèrent la rentrée et dégradent les conditions de travail des personnels, contrer le transfert possible des Psy-EN EDO aux régions nécessite un travail de conviction auprès des collègues afin d'élargir la mobilisation. Cela passe par la multiplication et la diversification des actions (moments collectifs conviviaux permettant les discussions dans les établissements, tels que par exemple petits-déjeuners ou soirées dans les collèges et lycées, « pique nique » revendicatifs, rassemblements, réunions en heures syndicales et en assemblées générales) dans le cadre d'une mobilisation en continu pour le service public d'éducation. Ceci passe par une campagne militante contre l'école de la sélection que les réformes du collège, du lycée, du baccalauréat et de l'accès à l'université instituent.

Le SNES-FSU organisera dans la période un cadre national d'actions de grève marqué par deux dates nationales durant la période du 9 avril au 14 mai. Cette proposition sera faite à l'intersyndicale du second degré ainsi qu'à l'interfédérale qui se réunit le 3 avril. Les dates seront connues dès après cette réunion. Un préavis sera déposé à cet effet dès le 3 avril et jusqu'aux congés d'été. Un plan de communication nationale avec des visuels spécifiques sur ce « printemps 2018 des luttes » sera élaboré.

Fort de sa réflexion sur les contenus d'enseignement, le SNES-FSU fera connaître le 11 avril une expression commune sur les disciplines, leur nécessaire contribution à la culture commune de tous les jeunes et leur mise à mal par les réformes. Cette expression sera proposée à la signature des associations de spécialistes dont l'APSES qui organise le même jour des rassemblements, puis remise au Ministre et médiatisée.

Le SNES-FSU appelle à faire du 1^{er} mai un moment de large expression des revendications des personnels et appelle à y rendre visible les questions éducatives.

Zoom Action Mayotte

Le mouvement social à Mayotte, pour une demande de plus d'Etat !

Le mouvement social actuellement en cours à Mayotte prend sa source dans l'insécurité croissante depuis quelques années due aux phénomènes de violence en bandes organisées de plus en plus structurées autour du trafic de drogue. Ils affectent tous les citoyens à Mayotte jusque dans les établissements scolaires. Le LPO de Kahani a subi l'attaque de plusieurs bandes qui ont donné lieu à de véritables scènes de guerre. Les collègues ont mené un droit de retrait de 4 semaines suite à l'incapacité des services du vice-rectorat à répondre à la demande de sécurisation, situation toujours pas réglée aujourd'hui.

Cette incapacité résulte du sous-investissement à Mayotte de la part de l'État, par exemple la dotation par habitant aux collectivités est de 136 euros !

Ce mouvement est une demande de plus d'État, de plus de services publics lesquels ne peuvent faire face à la pression démographique et migratoire faute de moyens suffisants. La population réellement présente à Mayotte est régulièrement sous-estimée tout comme le nombre de mineurs isolés.

A Mayotte 84 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les besoins sont énormes dans tous les domaines (santé, habitat, éducation, emploi) et l'investissement de l'État minimal.

Pourquoi l'accent doit-il être porté sur l'éducation ?

En raison de l'importance numérique de la jeunesse : l'âge médian est de 17 ans. Le service public d'éducation, comme tous les autres, craque sous les sur-effectifs. Quelques exemples sont évocateurs : nous avons 8 collèges à plus de 1500 élèves, 6 lycées à plus de 1500 et 2 à plus de 2000. En dix ans, les effectifs d'élèves ont presque doublé.

Il est indispensable d'étendre le réseau d'éducation prioritaire à tout le département lycées compris, permettre à chaque enfant d'être scolarisé dès trois ans, faire appliquer la scolarisation obligatoire et mettre en place des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Dans cet objectif, il faut surtout développer une politique de stabilisation et d'attractivité pour les titulaires permettant de renforcer l'encadrement. Le SNES avait reçu des mandats en ce sens au congrès de Grenoble.

En matière de stabilisation, nous revendiquons une modification du taux de majoration à la hausse tenant compte du surcoût de la vie, du prix des billets d'avion et surtout de la dégradation des conditions de travail et de vie que nous connaissons notamment sur le plan médical (beaucoup de spécialités ne sont plus représentées). Nous revendiquons l'attribution de l'ISG aux collègues ayant perçu l'IE transitoire.

En matière d'attractivité, le SNES réaffirme ses mandats de modification des décrets de 2013 permettant d'attribuer une ISG par agent et ce pour une durée de 5 ans à raison de 5 mois par an.

Notre présence dans ce mouvement social légitime ne cautionne en aucun cas toute dérive et toute violence visant à stigmatiser et harceler une population, mais à rappeler que la sécurité passe par un vaste plan d'urgence pour les services publics notamment l'éducation.